

COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN

RECUEIL DES ACTES A CARACTERE REGLEMENTAIRE

MOIS : JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 2016

SOMMAIRE

1-DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 08 JUILLET 2016

Appel d'offres ouvert Européen – Acquisition de carburants pour le port de Saint-Cyprien – Désignation des titulaires	Page 1 à 2
Préfiguration d'un projet scientifique et culturel des collections de Saint Cyprien : présentation des pièces issues du catalogue des collections préalablement à leur déclassement, leur désaffectation et à leur cession	Page 3 à 8
Aliénation du lot C de 816 m ² de la parcelle AC 481	Page 9 à 11

Séance du : 21 JUILLET 2016

Régularisation de la vente de l'ancien camping « Al Fourty »	Page 12 à 15
Bilan de la concertation et arrêt du projet de plan local d'urbanisme	Page 16 à 21

Séance du : 28 SEPTEMBRE 2016

Installation d'un nouvel élu en qualité de conseiller municipal	Page 22 à 23
Dénomination de la rue du lotissement les Mimosas	Page 24 à 25
Dénomination d'un passage entre la rue Georges Duhamel et l'avenue du Roussillon	Page 26
Dénomination de la rue du lotissement « Les chemins de la mer »	Page 27 à 28
Acquisition d'un ténement des parcelles AP 29 et AP 30 correspondant au plan d'alignement du chemin de Latour Bas Elne à la Mer	Page 29 à 30
Etablissement d'une servitude de passage d'un réseau ERDF sur les parcelles AO646 et AO1382 dans le cadre de la mise en discrétion des réseaux secs avenue du Roussillon	Page 31 à 32
Convention 2016/2018 – Commune /Mutualité Sociale Agricole pour le relais des assistantes maternelles	Page 33
Renouvellement de la demande au préfet de dénomination en commune touristique	Page 34
Approbation du nouveau contrat enfance – jeunesse avec la CAF 2016/2019	Page 35 à 36
Convention entre l'association Terra i Mar et la commune de Saint Cyprien – approbation	Page 37 à 38
Autorisation de recrutement de vacataire pour les NAP	Page 39 à 40
Modification du tableau des effectifs	Page 41 à 46
Transposition du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel) à la filière médico-sociale – cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux	Page 47 à 50
Autorisation donnée au CCAS d'emprunter	Page 51
Augmentation de crédits – régie du Port	Page 52 à 53
Vote de crédits supplémentaires – section investissement et fonctionnement	Page 54 à 55
Virement de crédits – section investissement	Page 56 à 57
Constitution d'un groupement de commandes – Téléphonie fixe mobile et accès internet – commune de Saint-Cyprien – Port de Saint-Cyprien et CCAS	Page 58 à 60
Acquisition amiable de la parcelle cadastrée AO 136 située avenue du Roussillon – Exposé de Monsieur Le Maire	Page 61 à 62
Réforme de la taxe de séjour – Mise à jour du dispositif de perception et des barèmes applicables	Page 63 à 68

2-DECISIONS DU MAIRE

Mois de JUILLET

Approbation du contrat de prêt d'un montant de 500 000€, proposé par la Caisse d'Epargne et de prévoyance du Languedoc Roussillon dont les principales caractéristiques du prêt sont : Durée du prêt en mois : 180 € Taux intérêt proportionnel : 1.82 € Taux effectif global : 1.80 % Taux de période : 0.50 % Périodicité : trimestrielle Commission d'intervention : 500 €	Page 69
Préemption du bien (comprenant 4 logements) situé 28 rue Georges Duhamel, cadastré AO 207, d'une surface de 88 ca aux conditions financières identiques à la déclaration d'intention d'aliéner, soit une offre d'acquisition au prix de 155 000€.	Page 70 à 71
Désignation de la société « TRESSOL CHABRIER », titulaire du marché public MAPA n°37-2016 relatif à la location de véhicules thermiques et électriques pour les besoins de la commune de St Cyprien (lot 1 : location longue durée d'un véhicule diesel type compacte VL de Segment C ou M1), selon un montant total de 8 982.90 € HT soit 6 420.96 € TTC, avec effet au 08/11/2016 et une échéance au 07/11/2019. Désignation de la société « TRESSOL CHABRIER », titulaire du marché public MAPA n°38-2016 relatif à la location de véhicules thermiques et électriques pour les besoins de la commune de St Cyprien (lot 2 : location longue durée d'un véhicule diesel type sous compacte VL de Segment B ou B2), selon un montant total de 5 350.80 € HT soit 10 779.48 € TTC, avec effet au 28/10/2016 et une échéance au 27/10/2019. Désignation de la société « NATIXIS », titulaire du marché public MAPA n°39-2016 relatif à la location de véhicules thermiques et électriques pour les besoins de la commune de St Cyprien (lot 3 : location longue durée de véhicules légers électriques type citadine ou sous compacte), selon un montant total de 13 104.00 € HT soit 15 724.80 € TTC, avec effet au 08/11/2016 et une échéance au 07/11/2019.	Page 72
Approbation de la convention d'animation avec l'association Les Mouettes, club de gymnastique volontaire de St Cyprien, représentée par Mme Pierrette Deslions, pour l'organisation de séances de gymnastique destinées aux enfants confiés aux assistantes maternelles adhérentes au RAM de St Cyprien. Le montant de chaque séance est fixé à 33 euros pour un groupe de 15 enfants soit un montant total de 1 188 € auquel s'ajoute 175 € pour la licence collective, soit un coût total 1 413 €. Ces animations se dérouleront par séance de 2 heures, pendant 36 interventions sur les années 2016/2017.	Page 73
Approbation du contrat de location pour le logement communal de type F3, situé 3 rue Porche à Saint-Cyprien à Mme TROCOLI, dont le montant mensuel s'élève à 185 €, à compter du 1 ^{er} aout 2016.	Page 74
Approbation du contrat de service SP Plus V2, proposé par la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon, 254 rue Michel Teule, BP 7330, 34 184 Montpellier cedex 04, relatif à la mise service de paiement en ligne « Service Public Plus », et est conclu pour une durée de 3 ans. Le cout de la prestation se décompose comme suit : -150 € HT pour les frais de mise en service (une seule fois) - 15 € HT pour l'abonnement mensuel - 0.13 € HT pour le cout à la transaction	Page 75
Approbation de la décision modificative du 8 août 2016 modifiant l'article 1 de la décision du 21 juillet 2016 comme suit décide de donner en location à Mme Trocoli, le logement communal de type F2, situé au 3 rue Porche, à St Cyprien Plage	Page 76
Désignation de la société « PRO A PRO », titulaire du marché public MAPA n°55-2016 relatif à l'acquisition de consommables pour les besoins de la commune de St Cyprien, selon un montant minimum annuel de 2 000 € HT et montant maximum annuel de 30 000 € HT, pour une durée d'un an renouvelable deux fois un an.	Page 77

Mois d'AOUT

Désignation de la société « DJB SAS POLE VERT », titulaire du marché public MAPA n°68-2016 relatif à l'acquisition d'une tondeuse autoportée pour le service des espaces verts de la commune de St Cyprien, selon un montant total de 14 500 € HT soit 17 400 € TTC.	Page 78
Désignation de la société « MEDITERRANEE CLOTURES », titulaire du marché public MAPA n°67-2016 relatif à la fourniture et la pose de grillage pour la police municipale de la commune de St Cyprien, selon un montant total de 14 967.31 € HT soit 17 960.77 € TTC.	Page 79
Désignation de la société « LEMONIER ENVIRONNEMENT », titulaire du marché public MAPA n°66-2016 relatif à l'acquisition d'une balayeuse d'occasion pour les besoins de la commune de St Cyprien, selon un montant total de 52 950 € HT soit 63 540 € TTC.	Page 80
Institution d'une régie d'avances, à compter du 1 ^{er} septembre 2016 auprès du Service Animation Jeunesse Enfance comprenant le centre de loisirs Francis Gatounes, la maison des jeunes et service du périscolaire. Cette régie d'avances paie les dépenses suivantes : -Frais d'autoroute -Carburant -Repas -Hébergement -Transports occasionnels -Parkings -Frais médicaux -Frais de réparation des véhicules Les dépenses sont encaissées en numéraires ou en virement bancaires/postaux.	Page 81 à 82
Approbation du contrat à intervenir avec la société ABRICOT Communication dont le siège est situé à Perpignan, 40 avenue Gilbert Brutus, et dont le producteur est M. Joël SAULEAU, pour le spectacle « MASTER CLASS JIMMY PALLAGROSSI ». Le montant de la prestation s'élève à 550 € TTC.	Page 83

Mois de SEPTEMBRE

Résiliation du contrat de location passé entre la commune et M. Pierre Marc DUFRAISSE, pour le logement communal situé rue Jean Jacques Rousseau, à compter du 31 août 2016.	Page 84
Approbation du contrat de location pour le logement communal de type studio, situé 3 rue Jean Jacques Rousseau, à Saint-Cyprien village à M. Alain CRUZ, dont le montant mensuel s'élève à 156.62 €, cette location est consentie à partir du 1 ^{er} avril 2016.	Page 85
Approbation du contrat de location pour le logement communal de type F3, situé 1 rue Jules Lemaître n°1 groupe scolaire « François Desnoyer », à Saint-Cyprien village à Mlle Julie VINCENT, dont le montant mensuel s'élève à 260.70 €. Cette location est consentie à partir du 15 septembre 2016 pour une durée d'un an.	Page 86
Approbation du contrat de location pour le logement communal de type F3, situé rue Lautréamont, à Saint-Cyprien Plage à Mme Sophie GINESTE, le montant mensuel s'élève à 303.16 €, cette location est consentie à partir du 15 avril 2016.	Page 87
Désignation de la société « PERPIGNAN AUTOMOBILE », titulaire du marché public MAPA n°76-2016 relatif à l'acquisition d'un véhicule pour les besoins des espaces verts de la commune de St Cyprien, selon un montant total de 21 327.36€ HT soit 25 508.28 € TTC.	Page 88
Approbation du contrat de location pour le logement communal de type F4, situé 1 rue Porche à Saint-Cyprien Plage à Mme Myriam KHELIL, dont le montant mensuel s'élève à 389.06 €. Cette location est consentie à partir du 01 février 2016.	Page 89
Approbation du contrat de location avec M. Yvon Catalayoud et la commune de Saint Cyprien, concernant un local de type « hangar » d'une surface de 140 m ² couvert sur 800m ² de terrain clos situé sur St Cyprien pour le stockage du matériel communal et pour la création d'un atelier, 3 avenue de Lattre de Tassigny, cadastré AN n°222 et moyennant un montant de loyer mensuel fixé à 783.97€ pour une durée de 2 ans à compter du 1 ^{er} août 2016.	Page 90

<p>Approbation des contrats à intervenir avec M. Felices, domicilié 19 rue coté Saint Sauveur à Perpignan et Mme Claudia Alho, domiciliée 11 rue César Franck à Perpignan pour un spectacle les 1^{er} et 2 août 2016 à la médiathèque de St Cyprien. La somme nette de la prestation s'élève 908.11€.</p>	Page 91
<p>Approbation du contrat à intervenir avec M. CAVALIERE Nicolas et M. BARBE Stéphane domiciliés respectivement 8 impasse Joliot Curie, 66 750 Saint Cyprien et 15 rue Saint Pierre 66 200 Latour bas Elne pour un spectacle le 18 septembre 2016 à la médiathèque de St Cyprien. La somme nette de la prestation s'élève à 813.38€.</p>	Page 92
<p>Approbation du contrat de location avec M. Yvon Catalayoud et la commune de Saint Cyprien, concernant un local de type « hangar » d'une surface de 100 m² sur St Cyprien pour le stockage du matériel communal, 22 rue Edmond About, cadastré AN n°220 et moyennant un montant de loyer mensuel fixé à 490.30 € pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2016.</p>	Page 93
<p>Approbation du contrat de location avec M. Yvon Catalayoud et la commune de Saint Cyprien, concernant un local de type « hangar » d'une surface de 140 m² sur St Cyprien pour le stockage du matériel communal, 22 rue Edmond About, cadastré AN n°220 et moyennant un montant de loyer mensuel fixé à 882.50 € pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2016.</p>	Page 94
<p>Approbation de la convention de formation avec BTP CFA Languedoc Roussillon, 3490 avenue Etienne Méhul, 34 070 Montpellier, dans le cadre d'un apprentissage - Brevet professionnel Maçon -, à compter du 15 septembre 2016 jusqu'au 30 juin 2017 concernant M. Nicolas DE CASTRO E SOUSA pour une durée de 455 heures sur un an. Le coût global de la formation s'élève à 4 550 € TTC.</p>	Page 95
<p>Approbation du décompte final de résiliation relatif au marché public de spectacles pyrotechniques résilié le 24 août 2016 par la commune de St Cyprien pour motif d'intérêt général, pour les prestations pyrotechniques du 14 juillet lot 1 et 15 août out lot 2 selon la répartition financière que voici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indemnité de 5 % HT pour le lot 1 spectacle pyrotechnique du 14 juillet à 14 500 € HT soit 725 € - indemnité de 5 % HT pour le lot 2 spectacle pyrotechnique du 15 aout à 32 500 e HT soit 1625 € - indemnité d'investissement pour le lot 1, soit 5 852.02 € TTC - indemnité d'investissement pour le lot 2, soit 9 360 € TTC - décompte final de résiliation pour le lot 1 de 6 577.02 € - décompte final de résiliation pour le lot 2 de 10 985 € - décompte final de résiliation tous lots confondus 17 562.02€ 	Page 96
<p>Désignation du cabinet d'avocats HGC, 171 rue James Watt à Perpignan aux fins de représenter la commune dans la requête pour excès de pouvoir n°1604747-4 déposée le 19/09/2016 au Tribunal Administratif de Montpellier par M. Jouandet tendant à obtenir l'annulation de la délibération du 21 juillet 2016 portant sur la régularisation de la vente du camping Al fourty suite à l'annulation de la délibération du 13 décembre 2014.</p>	Page 97
<p>Approbation du contrat d'assistance et d'accompagnement de la commune de St Cyprien au classement de la station, proposé par le Cabinet MCA concessionnaire de la marque Promotourisme, représenté par Mme Alexia Mercorelli, sis à Chambéry, 21 place Monge. La mission sera traitée de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1/ audit/diagnostic : 2.5 jours d'intervention pour un montant de 2 250 € HT soit 2 700 € TTC 2/ accompagnement de la commune pour le classement : 10 jours d'intervention pour un montant de 9 000 € HT soit 10 800 € TTC. <p>Le coût d'une journée supplémentaire s'élevant à 900 € HT</p>	Page 98
<p>Approbation du renouvellement de contrat de location pour le logement communal de type F3, situé résidence les oliviers, Apt 45, bâtiment C à Saint-Cyprien à Mlle Maëva DERDEK, dont le montant mensuel s'élève à 229 €, à compter du 1^{er} octobre 2016.</p>	Page 99

3-ARRETES

Mois de JUILLET

Arrêté N°16/URB/049 en date du 04 juillet 2016 portant autorisation précaire et révocable d'occuper le domaine public communal : Zone « Frédéric Saisset » (PLANETE PIZZAS).	Page 100 à 101
Arrêté N°16/URB/050 en date du 05 juillet 2016 portant autorisation précaire et révocable d'occuper le domaine public communal : Zone « MAILLOL » (LE MARIN).	Page 102 à 103
Arrêté N°16/URB/051 en date du 11 juillet 2016 portant autorisation précaire et révocable d'occuper le domaine public communal : Zone « Bd Desnoyer » (Galerie cadre image).	Page 104 à 105
Arrêté N°16/TECH-P/168 en date du 08 juillet 2016 portant réglementation permanente de circulation et de stationnement – Avenue du Roussillon entre ses intersections avec la RD 22 et avec la rue Louis Aragon	Page 106 à 108
Arrêté N°16/TECH-P/169 en date du 12 juillet 2016 portant réglementation permanente stationnement – Quai Jules Verne	Page 109 à 110
Arrêté N°16/TECH-P/178 en date du 26 juillet 2016 portant réglementation permanente de stationnement – rue François Coppée	Page 111
Arrêté N°16/TECH-P/171 en date du 13 juillet 2016 portant réglementation permanente stationnement – Avenue Maréchal Leclerc, parking à proximité de la crèche multi accueil « El Cant dels Ocells »	Page 112 à 113
Arrêté N°15/URB/052 en date du 19 juillet 2016 portant autorisation précaire et révocable d'occuper le domaine public communal : Zone «VAUGELAS » (Fruits et Légumes).	Page 114 à 115
Arrêté N°16/URB/053 en date du 27 juillet 2016 portant autorisation précaire et révocable d'occuper le domaine public communal : Zone «PORT » (CITY MARK).	Page 116 à 117

Mois d'AOUT

Arrêté N°16/TECH-P/182 en date du 10 Août 2016 portant réglementation permanente stationnement – Impasse Fragonard	Page 118 à 119
Arrêté N°16/TECH-P/180 en date du 10 Août 2016 portant réglementation permanente de circulation – Rue Sainte Beuve	Page 120 à 121
Arrêté N°16/URB/055 en date du 22 Août 2016 portant autorisation de poursuivre le fonctionnement d'un établissement recevant du public et son reclassement en 1 ^{ère} Catégorie – grand stade les Capellans	Page 122 à 123
Arrêté N°16/URB/054 en date du 22 Août 2016 portant autorisation de poursuivre l'ouverture d'un établissement recevant du public – Simply Market	Page 124 à 125
Arrêté en date du 29 Août portant nomination de mandataires pour la Régie de recettes relative à l'encaissement des redevances de cantine scolaire	Page 126 à 127
Arrêté N°16/TECH-P/191 en date du 30 Août 2016 portant réglementation permanente de circulation et de stationnement – Aux abords des établissements scolaires privés et publics	Page 128

Mois de SEPTEMBRE

Arrêté N°16/TECH-P/194 en date du 07 septembre 2016 portant réglementation permanente du passage pour piétons – Chemin Antonio Machado	Page 129 à 130
Arrêté en date du 09 septembre 2016 portant nomination d'un régisseur et d'un régisseur suppléant pour la Régie d'avances pour le Service Enfance Animation Jeunesse	Page 131 à 132
Arrêté N°16/URB/056 en date du 07 septembre 2016 portant modification des effectifs d'un ERP de 1 ^{ère} Catégorie – Grand stade les Capellans	Page 133
Arrêté N°16/TECH-P/203 en date du 16 septembre 2016 portant réglementation permanente du passage pour piétons – Chemin Antonio Machado	Page 134 à 135
Arrêté N°16/URB/057 en date du 29 septembre 2016 portant autorisation de poursuivre le fonctionnement d'un établissement recevant du public – CASINO JOACASINO	Page 136 à 137
Arrêté en date du 30 septembre 2016 portant réglementation des panneaux d'affichage des avis d'information de procédures publiques sur la commune	Page 138

